

SORTIES SCOLAIRES

Circulaire n° 99-136 du 21/09/99 M.E.N.+ circulaire n° 2005-001 du 05/01/2005

TAUX D'ENCADREMENT

VOYAGE :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe ➤ Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe ➤ Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10

VIE COLLECTIVE : (1 titulaire du BNS ou BNPS ou PSC 1 est obligatoire)

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe ➤ Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 ➤ (BAFA conseillé) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ 2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe ➤ Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 ➤ (BAFA conseillé)

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant ➤ Au-delà de 16 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant ➤ Au-delà de 30 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves

ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES A ENCADREMENT RENFORCE :

<i>Activités</i>	<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Sports de montagne - Ski - Escalade - Alpinisme ➤ Activités aquatiques (A) ou subaquatiques ➤ Activités nautiques avec embarcation ➤ VTT - Cyclisme sur route (B) ➤ Sports Equestres - Tir à l'arc - Sports de combat ➤ Hockey sur glace, Spéléologie (classes 1 et 2) 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant ➤ Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant ➤ Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves

(A) NATATION :

Circulaire N°2004-139 du 13 juillet 2004
 ❖ 1 MNS en surveillance par bassin jusqu'à 3 classes
 au-delà, 1 MNS en plus

UN MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR obligatoirement en surveillance

❖ 3 adultes qualifiés pour une classe
 ❖ classe multicours avec GS (3 adultes qualifiés)
 Si l'effectif est inférieur à 20 : 2 adultes qualifiés

❖ 2 adultes qualifiés pour une classe
 Pour les classes à faibles effectifs définis le plus souvent par le seuil de 12 élèves, le taux peut se limiter au seul maître

L'apprentissage détermine le groupe classe dans le projet natation en admettant des regroupements d'élèves sous la responsabilité d'un enseignant désigné. 1 encadrant supplémentaire est requis quand le groupe classe comporte des élèves issus de plusieurs classes et qu'il y a un effectif supérieur à 30 élèves.

(B) CYCLISME SUR ROUTE

➤ Jusqu'à **12** élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant
 ➤ Au-delà de **12** élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé ou un autre enseignant supplémentaire pour **6** élèves

ACTIVITES INTERDITES

Tir avec armes à feu, sports aériens, sports mécaniques, musculation avec emploi de charges, haltérophilie, descente de canyon, rafting et nage en eau vive, spéléologie (classes 3 et 4)